

N°522

du 10
AOÛT
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Des patrons d'industries et d'entreprises privées de la CEDEAO en conclave à Lomé

Booster le financement du secteur privé par la BIDC

P3 Nouvelle réglementation après l'interdiction projetée de fumer dans les lieux publics

L'éwé et le kabyè imposés pour les avertissements sur les paquets de cigarettes dès décembre

P.7 L'éducation sexuelle complète en milieu scolaire

Une approche pour responsabiliser les jeunes



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

P.7 Les activités de vacances

Pas facile de trouver un stage en entreprise

P.3 Campagne d'exportation 2011-2012

Le café togolais chute de 35% au 3ème trimestre

P.5 SPORT

La qualification du Togo à la CAN 2013, parmi les dossiers urgents de Bakalawa Fofana



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Nouvelle réglementation après l'interdiction projetée de fumer dans les lieux publics L'éwé et le kabyè imposés pour les avertissements sur les paquets de cigarettes dès décembre

Sylvestre D.

A un niveau international, il se dit que la pandémie du tabagisme est due à l'ignorance des consommateurs sur les dangers encourus en fumant. A relativiser car il existe aussi des fumeurs qui clament savoir les dangers du tabac, mais ils préfèrent rester dans leur « plaisir ». Au Togo, pour cerner l'ampleur des maladies non transmissibles, une enquête a révélé en 2010 que 33,9% des Togolais fument de façon directe ou indirecte le tabac et ses produits dérivés. Une prévalence globalement élevée chez les hommes (40,9%) que chez les femmes (27,4%). La tranche d'âge économiquement active (35-44 ans) était la plus exposée avec 46,8% des hommes et 31,8% des femmes. Pour inverser la tendance, il faut entre autres informer, éduquer et communiquer pour un changement de comportement. La stratégie est toute simple : les firmes du tabac ayant utilisé l'emballage et le conditionnement du produit pour le rendre plus attrayant et attirer davantage de consommateurs, surtout les jeunes, il est recommandé que les mêmes paquets et cartouches servent de moyens pour sensibiliser les consommateurs sur les dangers liés au tabac. C'est là le rôle des avertissements sanitaires sur les paquets et cartouches de cigarettes institués par la convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte anti-tabac, ratifiée par le Togo le 15 novembre 2005. Réuni en conseil des ministres le 11 juillet dernier, le pouvoir de Faure Gnassingbé adoptait le décret portant modalités d'application des normes relatives au conditionnement et à l'étiquetage des produits du tabac et ses dérivés. « Il s'agit de définir les mesures applicables à l'emplacement, aux dimensions, à la rotation, aux couleurs et au contenu du message ainsi qu'à la langue des avertissements sanitaires en matière de conditionnement et d'étiquetage du tabac et de ses produits dérivés », disait-on. Aujourd'hui, L'UNION découvre la nouvelle réglementation qui veut aussi lutter efficacement contre le trafic illicite des cigarettes qui fait perdre aux pays plusieurs milliards de francs Cfa à cause de l'évasion fiscale.

Fait de neuf (9) articles, le décret prévoit que les avertissements sanitaires doivent être inscrits en français et éwé sur une face principale de l'emballage et en français et kabyè sur l'autre face principale (article 3). Seront donc traduits dans les deux langues nationales du Togo les 12 avertissements sanitaires retenus : « la cigarette crée une forte dépendance », « la fumée du tabac nuit à la santé de l'enfant », « fumer provoque les maladies du cœur », « fumer provoque l'attaque cérébrale », « fumer provoque le



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

cancer du poumon », « fumer cause le cancer de la bouche », « l'usage du tabac provoque l'impuissance sexuelle », « fumer nuit aussi à votre entourage », « fumer cause une mort lente et douloureuse », « les fumeurs meurent prématurément », « fumer provoque l'amputation des jambes » et le célèbre « le tabac nuit gravement à la santé ». Ces avertissements doivent couvrir au moins 65% de chacune des faces principales des paquets ou cartouches. Ils doivent être imprimés de façon indélébile, en caractère noir, gras et en majuscule, de police Helvetica sur fond blanc, de manière à assurer une visibilité et une lisibilité optimales. Ils doivent être encadrés par une bordure aux caractéristiques précises. Les avertissements sanitaires doivent être posés de manière à ne pas être masqués, ni altérés à l'ouverture normale du paquet ou de la cartouche. Ils ne doivent être en aucune façon « dissimulés, voilés ou séparés par d'autres indications, images ou logo ou par l'ouverture du paquet, ou par des vignettes fiscales et d'autres informations pour ce qui concerne les cigarettes », précise l'article 4. Et d'ajouter que le conditionnement doit être neutre, ne contenir au plus que deux couleurs contrastées. Désormais, les produits du tabac destinés à la vente au Togo doivent porter la mention « Vente uniquement autorisée au Togo ». Outre les avertissements sanitaires, les paquets et cartouches de cigarettes doivent comporter des informations sur les constituants et les émissions suivantes : « la fumée de cigarettes contient du benzène, une substance cancérogène bien connue » ou « en fumant, vous vous exposez à plus de 60 produits chimiques pouvant causer le cancer ». Même sur les côtés qui ne comportent pas d'avertissements sanitaires. Cependant, le dernier

alinéa de l'article 4 fait interdiction de mentionner sur les paquets des informations qualitatives et quantitatives comme le taux de goudrons, de nicotine et de monoxyde de carbone ou l'indication du taux réduit de nitrosamines. Ou encore les mentions interdites de l'article 7 de la loi du 31 décembre 2010 : « toute personne qui fabrique, importe, fournit ou distribue du tabac et ses produits dérivés doit s'assurer que la présentation et l'étiquetage des emballages, étuis ou paquets mis à la consommation du public n'utilisent pas des termes tels que « faible teneur en goudron », « légère », « ultralégère », « douce » ou tout autre terme de nature à encourager la consommation du tabac ou de ses produits dérivés, en aucune langue ».

Bon à savoir : les avertissements sanitaires sur les paquets doivent être alternés chaque 24 mois.

Autrement, après chaque 24 mois, le ministre de la Santé détermine une série de quatre avertissements devant figurer sur les paquets. Les fabricants et importateurs du tabac et ses produits dérivés ont l'obligation d'utiliser concomitamment les quatre avertissements choisis d'une série donnée qui doivent être imprimés de telle sorte que chacun de ces avertissements figure sur un nombre égal de paquets vendus au détail. A l'introduction d'une nouvelle série d'avertissements, une période transitoire de quatre mois – durant laquelle l'ancienne série pourra circuler concurremment avec la nouvelle série – est accordée aux fabricants, importateurs de produits du tabac, ainsi que les grossistes et détaillants. Après cette période, les produits contenant les anciennes séries d'avertissements sanitaires doivent être retirés du marché.

Pour attirer à tout ceci, le décret ne veut pas prendre de court les personnes assujetties. Un délai moratoire de six mois est accordé depuis juillet pour s'y conformer. Ce qui veut dire que, en décembre, on doit voir les premiers signes d'applicabilité dudit décret. Et, comme dans le décret interdisant de fumer dans les lieux publics, le Programme national anti-tabac doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le suivi-évaluation périodique des mesures relatives au conditionnement et à l'étiquetage du tabac et ses produits dérivés. L'Inspection générale des services de santé, les inspections de travail, la police et la gendarmerie sont habilitées à constater les violations de la nouvelle réglementation.

En rappel, pour protéger les générations présentes et futures des effets dévastateurs du tabac et de ses dérivés, le mois d'avril 2013 est retenu pour ne plus voir fumer dans les lieux publics. La possibilité est ouverte d'aménager des fumeurs ou des chambres pour fumeurs dans certains lieux.

Campagne d'exportation 2011-2012

Le café togolais chute de 35% au 3^{ème} trimestre

L'envol annoncé du café togolais au second trimestre (janvier, février et mars) de la campagne en cours n'a été finalement que de courte durée. Au trimestre suivant – avril, mai et juin –, l'exportation a chuté de 34,68 pour cent passant de 4.134.123 kilogrammes à 2.700.363 kilogrammes, d'après les chiffres officiels de la direction du Conditionnement et de la métrologie légale citée par l'agence Reuters. Mais cette descente a fait mieux, précisément 0,14 pour cent, que la même période de la campagne précédente, où l'exportation s'était située à 2.696.494 kilogrammes.

Au troisième trimestre, juin n'a exporté que 579.256 kilogrammes, moins que les 698.900 kilogrammes

de juin de la campagne précédente. Mai n'a pas brillé non plus, avec 855.512 kilogrammes, mais plus que les 847.144 kilogrammes d'il y a un an. Avril a affiché 1.265.595 kilogrammes, encore mieux que les 1.150.450 kilogramme de la campagne 2010-2011.

En rappel, la campagne en cours avait démarré très timidement en octobre, pour aussitôt, au trimestre suivant, rebondir à plus de 862,31 pour cent, à 4.134.123 kilogrammes.

Après la dissolution de l'Office des produits agricoles du Togo (Opat), et la Société de rénovation Café Cacaoyère qui a conduit au désengagement de l'Etat du secteur de production et de commercialisation de ces filières, les

VERBATIM Par Eric J.

Pauvre Agboyibo !

Il devient de plus en plus difficile d'être opposant au Togo. Ce n'est pas à cause du pouvoir en place qui réprime, qui s'acharne contre toute voix dissidente ou poursuit les opposants jusque dans leur dernier retranchement. Encore moins, à cause de lois restrictives votées sur mesure pour censurer toute tentative de manifestation contre le pouvoir établi. Surtout que le Togo est devenu un véritable Etat de droit au sein duquel la liberté d'expression, de presse, d'association, de manifestation... et tous les autres droits individuels sont un fait palpable. Avec, malheureusement, ses corollaires de mauvaises interprétations.

Bien sûr que le pouvoir en place aurait bien voulu être hors critique pour continuer par gouverner le pays selon ses désirs. Sauf qu'en démocratie, pour une bonne gouvernance et une gestion efficiente des affaires de l'Etat, il faut un contre-pouvoir pour relever ce qui ne va pas et proposer des approches de solutions.

Malheureusement, l'opposition togolaise n'a pas encore fini avec ses problèmes internes pour faire face aux vrais maux qui minent notre société. Elle est préoccupée par un vrai problème de leadership.

Pendant près de 22 ans de combat politique, l'opposition togolaise reste et demeure son propre problème. A chaque instant crucial de sa lutte, elle trouve toujours des moyens de se mettre en évidence négativement. D'ailleurs, elle n'a de leçons à recevoir de personne. Mais, les comportements de ses leaders indisposent plus d'un, au point de soulever des critiques les plus acerbes.

Depuis près d'une semaine, la création d'une nouvelle coalition politique de l'opposition étale au grand jour l'inimitié entre ces messieurs. Les dirigeants du collectif « Sauvons le Togo » voient d'un mauvais œil ce regroupement qui n'a d'autre objectif que de casser leur mouvement. On y voit en la coalition « Arc-en-ciel » un machin créé de toute pièce par le pouvoir en place. Ainsi, tout en l'exprimant ouvertement, on a lancé une campagne médiatique affolante contre elle. Et la personne mise en avant est le président d'honneur du Car, Me Yawovi Agboyibo.

Dans ce lynchage médiatique, il est rappelé à Me Agboyibo tout son parcours politique. Toutes ses positions d'hier qui étaient considérées comme salutaires sont prises aujourd'hui pour des actions soutenant le régime en place. En gros, Me Agboyibo est le détenteur du double langage politique. Il est celui qui a toujours créé des ennuis à l'opposition et qui n'a jamais voulu l'alternance dans ce pays. Il est maître des coups bas contre les actions de ses pairs et a toujours monter des combines pour perpétuer le régime Rpt. Pour ne pas dire que c'est le plus pervers de la politique togolaise.

La goutte d'eau qui a débordé le vase est que Me Agboyibo a déclaré qu'il revenait aux partis politiques de prendre leurs responsabilités alors que le Cst est gouverné par les organisations de la société civile. Ce péché mignon qui a précédé la création de la coalition « Arc-en-ciel » ne lui sera jamais pardonné. Car, la règle de jeu est de ne jamais penser autrement que la ligne indiquée par le Cst.

N'est-ce pas le revers de la médaille ? Pauvre Agboyibo !



producteurs par l'intermédiaire de la Fédération des unions de producteurs de café et cacao assistés et financés par l'Agence française de développement (Afd) et, avec l'appui du Comité de

coordination café cacao, ont repris la gestion des filières par l'encadrement des producteurs et l'appui à la commercialisation des produits. Ce qui a empêché leurs descente aux enfers et a permis avec le CCFCC, que des informations en temps réel des prix aux producteurs soient disponibles ainsi que des mécanismes d'achat aux producteurs à 70% de la valeur FOB. On estime que la qualité du café togolais est appréciée sur le marché. Reste à étendre les cultures, d'autant que des terres sont encore disponibles.

L'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Maroc, la Malaisie, la Hollande, le Portugal, la Chine et l'Algérie en sont les principaux clients.

Des patrons d'industries et d'entreprises privées de la CEDEAO en conclave à Lomé Booster le financement du secteur privé par la BIDC

Jean Afolabi

Des patrons d'industries et d'entreprises privées de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), en conclave depuis deux jours à Lomé, se séparent aujourd'hui avec la conviction de voir des projets de la zone de plus en plus financés par la Banque de la Cedeao. Sur l'initiative de la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc), la rencontre de deux jours s'est donnée pour objectifs de définir une plateforme de coopération afin de booster le financement du secteur privé en Afrique de l'ouest. Des rencontres B to B vont permettre d'élaborer des passerelles, d'identifier et de développer des stratégies constructives entre la Commission de la Cedeao et l'institution, mais également entre les opérateurs économiques privés et l'institution financière communautaire. La finalité étant de favoriser la croissance des interventions de la Bidc.

En 2011, l'exploitation de la Banque de la Cedeao est ressortie bénéficiaire de 1,886 millions d'UC, en liaison avec la consolidation de ses activités opérationnelles. Et l'on s'attend à ce que la rencontre de Lomé crée la dynamique nouvelle porteuse de progrès et suscite des stratégies dans le cadre du renforcement des



Siège de la BIDC à Lomé

interventions de la Bidc dans l'économie régionale. La Banque affiche sa volonté de promouvoir davantage le secteur privé régional, pourvoyeur d'emplois, à des coûts de financement à faible intérêt. Dans la foulée, elle annonce des négociations en cours avec le sud-africain PIC (Private Investment Corporation, la société d'investissement privé, branche de la Sécurité sociale) qui pourraient aboutir à une ligne de crédit de 300 millions de dollars, environ 150 milliards de francs Cfa, pour le financement de projets.

En rappel, au titre des activités opérationnelles pour l'année écoulée, 21 projets dont 16 privés ont été évalués. En outre, sur 17 projets de

financement approuvés par le Conseil d'administration de la Bidc, on dénombre 13 prêts directs, 3 prises de participation et une garantie pour un montant de 188,66 millions de dollars, soit 94,275 milliards de francs. Au titre des signatures de conventions, le volume des financements accordés par la Banque, au titre de l'année 2011, se chiffre à 168,718 millions de dollars pour la mise en œuvre de 15 projets au profit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, du Nigeria, de la Sierra Leone et du Togo. La Bidc, créée en 1999, dispose de deux guichets dont l'un est destiné à la promotion du secteur privé et l'autre au développement du secteur public.

Besoins de liquidités

27,7 milliards Cfa injectés dans les banques togolaises

Dans le but de pourvoir les banques et établissements de crédit de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) de liquidités, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a injecté, valeur 7 août 2012, un montant de 468,681 milliards de francs Cfa sur le marché, dont 27,7 milliards de francs dans le circuit bancaire togolais. L'opération arrive à échéance le 13 août prochain, d'après un communiqué de la Banque

centrale. Elle a enregistré la participation de 35 établissements de crédit, pour 54 soumissions, provenant des huit places de l'Umoa. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0000 pour cent et 3,0628 pour cent. Les taux minimum et maximum proposés se sont situés respectivement à 3,0000 pour cent et 3,2800 pour cent.

Moins que le Togo, les banques

et établissements de crédit du Niger et de la Guinée-Bissau ont soumissionné à 19,850 milliards et 7,932 milliards de francs respectivement. Ceux du Bénin se sont adjugés 116,5 milliards de francs, ceux du Burkina Faso, 131,1 milliards de francs. Le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal se sont adjugés respectivement 70,5 milliards, 57,346 milliards et 37,753 milliards de francs.

Au Bénin

La croissance ne décolle point

La croissance économique de 3,5% prévue en 2012 devrait être proche de celle de l'année dernière. L'effet de l'augmentation de la production cotonnière pendant la campagne 2011/12 sera contrecarré par la réduction du revenu réel des ménages, suite à l'augmentation du prix des hydrocarbures en provenance du Nigeria, et le ralentissement de l'activité du Port de Cotonou pendant l'été. Les incertitudes concernant l'environnement économique mondial, la baisse du prix international du coton et les appréhensions à propos du démarrage de la campagne cotonnière 2012/13 et de la performance du Port de Cotonou invitent à la prudence, de sorte que la

croissance économique en 2013 n'est projetée qu'en légère hausse par rapport à celle attendue en 2012. L'inflation en 2012 reflètera l'accroissement brusque des prix de l'essence en janvier, mais les pressions inflationnistes s'estompent, la hausse des prix en 2013 devra revenir vers le critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de 3% en 2013. C'est ce qu'a indiqué le Fonds monétaire international (Fmi) en fin de mission début août à Cotonou.

Le déficit du compte courant extérieur devrait diminuer légèrement au cours de 2012 et 2013 en raison de la hausse anticipée des exportations des produits cotonniers

et des appuis budgétaires extérieurs. Le déficit du compte courant devrait être largement financé par des entrées de capitaux étrangers. Les recettes budgétaires au cours du premier semestre de 2012 ont dépassé les prévisions du programme. Les recettes ont été portées par l'efficacité du guichet unique et la vente, non programmée, d'une licence de téléphonie mobile. Les dépenses ont été conformes aux prévisions du programme au cours de la même période, y compris pour les dépenses sociales prioritaires.

Ainsi, et sur la base de données préliminaires, tous les critères de performance et repères quantitatifs ont été respectés à fin mars et fin juin.



AVIS À LA CLIENTELE



La Direction de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance et d'entretien sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Vendredi 10 Août 2012

08h 00 à 11h00 : Darakopé, Sogbossito, Filako2, Tobodo, Rue Mission Tové-Kovié et Agoè Fidokpui.

Mercredi 15 Août 2012

09h 00 à 14h 00 : Tokoin Hôpital, Ecole des Auxiliaires Médicaux, Ecole des Sages Femmes, Collège Protestant et ses Environs, Station Shell et Sun, Avenue de la Victoire, Boulevard des Armées, Habitat de Tokoin Séminaire.

Jedi 16 Août 2012

9h 00 à 14h 00 : Bé Kpota, CEG, Lycée, Cimetière Kpota et les environs, Rues Garka, Bossopé, Blilou, Ibaba, 49 Bé Kpota et Bourrade.

Vendredi 17 Août 2012

09h 00 à 14h 00 : Tokoin Elavagnon, CEG Tokoin Centre, Boulevard des Armées, Rues Elimpe, Katiola, Koussountou, Assere, 41 et 164.

La CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

SPORT/

La qualification du Togo à la CAN 2013, parmi les dossiers urgents de Bakalawa Fofana

Nommé ministre des Sports et des Loisirs il y a quelques jours, Bakalawa Fofana va devoir s'attaquer à plusieurs dossiers brûlants laissés par le sortant Christophe Tchao, notamment la qualification du Togo pour la prochaine CAN 2013 et la mise en application de la Charte des activités physiques et sportives.

Le premier dossier concerne le football togolais - ce qui peut enrager les autres disciplines. Bakalawa Fofana débarque au moment où le Togo cherche à renouer avec la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013. Mais avant de s'y rendre, les Togolais jouent une double confrontation contre le Gabon en septembre et en octobre 2012.

Mais alors que le gouvernement gabonais et son président Ali Bongo tentent de mettre les petits plats dans les grands afin d'offrir aux Panthères des conditions nécessaires à la qualification, au Togo, les dirigeants ne semblent pas toujours prendre les mesures encourageantes. Bakalawa Fofana doit prendre les décisions qui s'imposent afin que joueurs et staff soient mis dans les conditions de travail acceptables.

De plus, un bon résultat à Libreville nécessite la mobilisation des Togolais du Gabon. La dernière fois que le Togo est allé jouer à Libreville c'était en 2009, lors des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations, Angola 2010. On se souvient que joueurs et membres de l'encadrement technique ne se sont pas bien comportés. La suite, c'est une défaite de 3-0.



La mise en oeuvre de la Charte des activités physiques et sportives

Parallèlement, Bakalawa doit œuvrer à la mise en application de la loi portant Charte des activités physiques et sportives au Togo adoptée le 14 juin 2011 qui attend toujours de connaître un début d'application par manque de décret fixant les modalités de son application.

Depuis son adoption, la majeure partie du document n'est pas appliquée, la faute à un manque criard

de textes d'application. Plusieurs structures sont prévues par la loi notamment, la création d'un conseil national des activités physiques et sportives, la possibilité pour tous de mettre sur pied des infrastructures susceptibles de favoriser la pratique des activités physiques et sportives, la création d'un office national de gestion des infrastructures et équipements sportifs, la création d'un Fonds national pour ne citer que celles-là, etc. Mais plus d'un an après l'adoption du texte final, seules certaines dispositions, mineures, sont

mises en oeuvre.

La Charte des activités physiques et sportives a pour objectif de "constituer un instrument juridique général chargé de régir la pratique des activités physiques et sportives et devrait permettre en outre de combler le vide juridique qui prévaut aujourd'hui en la matière et de doter le mouvement sportif national des moyens matériels, humains et financiers suffisants, gages de l'élaboration d'une véritable politique sportive nationale efficace".

HANDBALL/CHAMPIONNAT MILITAIRE

L'Agena joue la Marine nationale en finale

La 14e édition du championnat militaire et paramilitaire de handball va connaître son épilogue aujourd'hui avec la grande finale se dispute entre l'équipe de la Gendarmerie nationale (Agena) et la Marine nationale au stade municipal de Lomé.

La Gendarmerie s'est débarrassée, mercredi, en première rencontre, du Régiment Parachutiste Commando RPC sur un score de 28 à 14 (11 à 4 à la mi-temps). Les handballeurs parachutistes malgré leur détermination n'ont pu grand-chose devant leurs homologues de l'Agena qui n'ont pas forcé leur destin pour s'imposer.

Mais la deuxième demi-finale entre le Régiment Commando de la Garde présidentielle (RCGP) et la Marine nationale a été âprement disputée. Les Gardes présidentiels, après un début de match à leur avantage vont céder peu à peu devant la vivacité des Marins qui terminent la partie sur un score de 33 à 30.

FOOTBALL/

La Côte d'Ivoire reste maître sur le continent africain

La FIFA a actualisé, mercredi, son classement mensuel des sélections nationales. Alors qu'aucune compétition majeure n'a eu lieu, les Jeux Olympiques ne rentrant pas en compte dans le système de notation, le seul changement significatif intervient au niveau de la 3e place, où l'Uruguay cède sa place sur le podium à l'Angleterre. De son côté, l'Espagne reste la référence mondiale avec l'Allemagne comme dauphin.

Sur le continent africain, point de surprise non plus puisque la Côte d'Ivoire conserve son leadership et reste au 16e rang mondial, juste derrière la France et le Chili, respectivement 14e et 16e. Le podium africain reste lui aussi inchangé puisque le Ghana (32e mondial) et l'Algérie (34e) complètent toujours ce podium, mais ont grappillé chacun une place. Après sa progression fulgurante lors du dernier classement, la Libye conserve sa 4e place continentale. En revanche, la Zambie poursuit sa lente descente tout comme le Togo 99e après une place de perdu.

Champions d'Afrique en titre et un temps sur le podium continental, les Chipolopolos ont encore perdu trois places pour se retrouver au 44e rang.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIEMINISTERE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHARGE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CABINET

PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET DU
TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET****RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE Y COMPRIS
LA FORMATION AU COMITE DE SELECTIVITE DES DOUANES TOGOLAISES
POUR L'ANALYSE DES RISQUES EN MATIERE DOUANIERE
AMI N°004/2012/PFCTCAL/UCP du 08 août 2012**

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un don (H-5490-TG) pour le financement du Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des prestations des services de consultant relatives au présent avis à manifestation d'intérêt.

2. Les Services attendus du cabinet consisteront entre autres à :

- outiller le comité de sélectivité pour une analyse efficace des risques ;
- mettre à la disposition des membres du comité des moyens nécessaires leur permettant de concevoir des critères pertinents de sélectivité pour le traitement des déclarations, y compris un rapport sur l'évaluation des indicateurs et tables de sélectivité dans le SYDONIA et les moyens d'obtenir des données pour leur maintenance ;
- apprendre aux membres du comité à ajuster les tables et les indicateurs de risques ainsi que leur priorité en SYDONIA ;
- rédiger un manuel de procédure interne ;
- appuyer la structure de gestion et d'analyse de risque en matière de réforme du cycle de gestion des risques et des rapports, d'étude de résultats, de la gestion du changement et de la provision de la formation sur l'analyse du risque et la sélectivité.

3. L'unité de Coordination du PFCTCAL invite à présent les Cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances parmi le personnel notamment les curriculum vitae du personnel, etc). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères de sélection sont les suivants :

- avoir des expériences relatives aux missions d'assistance technique en matière douanière;
- avoir des expériences relatives aux missions de formation des agents de l'administration pour l'analyse des risques en matière douanière;
- disposer d'un personnel clé permanent qualifié pour la mission ; une équipe de deux (02) experts au minimum dont :
 - 1 Coordinateur de programmes douaniers avec expérience dans le cadre de la gestion des risques ;
 - 1 Spécialiste douanier avec expérience dans la gestion des risques, y compris la gestion des tables et indicateurs dans le cadre des risques et procédures internes d'utilisation des critères de sélectivité du système ; le cycle de gestion des risques ; et dans la mise en œuvre des programmes douaniers (SYDONIA ou un système similaire).

5. La mission aura une durée probable de deux (2) mois et sa période indicative d'exécution couvrira novembre 2012 à février 2013.

6. Une liste restreinte de six (06) cabinets au plus sera constituée à la suite de l'évaluation des manifestations d'intérêts. Sur la base de la Demande de Propositions, ces cabinets seront invités à soumettre des propositions techniques

et financières.

7. Les cabinets intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, janvier 2011 (« Directives de consultants ») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

8. Les cabinets internationaux intéressés par la mission doivent présenter une attestation d'immatriculation au registre du commerce et une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois. Les cabinets nationaux doivent fournir en plus: la carte d'opérateur économique en cours de validité, l'originale du quitus fiscal, et des copies légalisées de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de l'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois. L'absence ou la non validité de l'une de ces pièces à l'exception du quitus fiscal peut entraîner le rejet de la manifestation d'intérêt.

9. Un Cabinet sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus citées.

10. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée au point 12 aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par email : du lundi au vendredi de 8h00 à 12 h00 et de 15h00 à 17h00 (GMT).

11. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois (03) exemplaires plus la copie originale doivent être déposées à l'adresse indiquée au point 12 (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) au plus tard **le 24 août 2012 à 16 heures** précises (GMT). Les manifestations d'intérêt doivent porter clairement la mention « **Recrutement d'un cabinet pour l'assistance technique y compris la formation au comité de sélectivité des douanes togolaises pour l'analyse des risques en matière douanière: à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis** ».

12. L'adresse à laquelle il est fait référence aux points 10 et 11 est la suivante :

**Coordination du Projet de Facilitation du Commerce
et du Transport sur le Corridor Abidjan- Lagos (PFCTCAL)**

**A l'attention du Coordonateur du Projet
Secrétariat du Projet
Immeuble CASEF, 4^{ème} étage, porte N° 411
Lomé-TOGO, Tél : 22 20 15 18
BP : 1667-Lomé
Email : pfctcaltg@yahoo.fr**

NB : Seuls les cabinets retenus seront consultés

**Le Coordonateur du Projet
M.AWADE**

Les activités de vacances

Pas facile de trouver un stage en entreprise

Etonam Sossou

Nombreux sont les jeunes qui cognent aux portes des sociétés pendant les vacances. Dans l'espoir d'obtenir un stage, ils se heurtent pour la plus part du temps au refus de ces dirigeants.

Silvain T. a 18 ans. Il effectue depuis bientôt deux mois un stage de vacance en entreprise. Un travail qu'il a eu grâce au soutien de son oncle. « Si mon père ne bossait pas dans cette société, je n'aurais jamais été retenu » avoue le chanceux. Ce stage lui permettra

non seulement de s'acheter des fournitures scolaires, mais également de contribuer à sa scolarité qui envoisine les 100.000 FCFA.

Rodrigue, un autre garçon du même âge, travaille comme caissier dans un supermarché de Bè. Comme Steve, Rodrigue a bénéficié de l'appui de son père. « Papa a travaillé pendant 25 ans dans cette boîte ; il était légitime pour son patron de me prendre ».

Nombreux sont ces vacanciers qui n'ont pas eu la chance de Steve et de Rodrigue. Landry,

jeune bachelier, dit avoir déposé plusieurs demandes de stage dans des sociétés qui n'ont jamais abouti. « J'ai déposé mes dossiers dans diverses entreprises de la place. Ils sont restés lettres mortes parce que je n'avais personne pour me parrainer ».

C'est alors que pour éviter de sombrer dans l'oisiveté, Landry s'est lancé dans la vente des brosses à dents au marché. Car dit-il, ceux qui obtiennent des petits jobs dans des structures sont les enfants des Directeurs.

Arnaud, habitant le quartier



Kagomé, s'est lui aussi heurté à cette dure réalité. « Cette année, je n'ai pas jugé bon de postuler une fois de plus ; j'ai préféré vendre les parapluies » déroule le futur lycéen.

« Au Togo, il faut avoir quelqu'un quelque part pour être quelqu'un » pense Arnaud en proposant sa marchandise à une passante. « Ces entreprises n'accordent des stages qu'à une catégorie de personnes ».

Dans certaines structures, c'est une toute autre vérité qui se présente. Une société qui fait dans la prestation de service Internet à Lomé, dit que « Les stagiaires n'ont pas de place ici ». Pour l'assistante de direction les stagiaires n'ont pas les qualités requises « Qu'est ce qui peuvent bien faire celle-ci » questionne-t-elle avant d'ajouter

qu'en l'absence de certains employés partis en vacance, la relève « se fait en interne ; ce n'est pas une stagiaire qui viendra remplacer un employé ».

Pourtant, depuis plusieurs années déjà, cet établissement encadre des étudiants du supérieur qui viennent faire des stages académiques. Des stages certes non rémunérant, mais qui les aident à rédiger leurs rapports de stage. « Nous avons actuellement dans nos locaux une dizaine de stagiaires. Ce sont des étudiants qui à la fin, rédigeront un rapport de stage qu'ils vont défendre devant un jury » explique l'assistante de direction.

Concernant les critères de sélection, elle avoue qu'il n'en existe

aucune. « Il faut juste déposer ta demande à temps ». Par la suite, « nous les faisons venir par vague car nous ne pouvons pas tous les contenir en même temps ».

Du côté de la mutuelle d'épargne et de crédit « N'tifafa », c'est le même son de cloche. Ce micro finance n'admet pas au tout hasard des stagiaires. Un tri est fait au préalable. « Pour être reçu comme stagiaire dans notre entreprise, il faut être parrainé. C'est-à-dire que votre père ou votre mère doit avoir un compte épargne dans l'un de nos agences crédité d'un minimum de 100.000 FCFA » détaille Emmanuel Dounyo le directeur révélant au passage que son entreprise a « présentement deux stagiaires académiques ». Une fois cette première étape franchie, on effectue un tirage au sort qui se fait au cours d'une réunion.

Dans notre entreprise, poursuit-il, les stagiaires sont formés sur nos produits et sur le marketing. Chaque apprenti n'a droit qu'à un mois de stage. Une durée qui équivaut à 20.000 Fcfa. « C'est une façon pour nous d'aider ces jeunes à mieux préparer leur rentrée scolaire » pense Emmanuel Dounyo « Nous allons recruter dans les jours qui suivent d'autres stagiaires qui seront repartis dans nos agences. C'est une opération citoyenne » conclut-il.

L'éducation sexuelle complète en milieu scolaire
Une approche pour responsabiliser les jeunes

Les acteurs qui luttent pour une éducation sexuelle complète au Togo étaient en atelier cette semaine à Notsè. Pour qu'à la rentrée prochaine l'éducation sexuelle couvre une bonne partie du milieu scolaire. Car presque 100 %, des adolescents semblent tous bien informés sur les questions de VIH et de grossesses non désirées grâce aux médias et aux technologies de l'information. Mais en matière de sexualité, le besoin de conseil et d'assistance ne semble pas une préoccupation pour eux.

Pas donc question de s'asseoir devant leurs géniteurs pour écouter un discours sur la sexualité. « Nos parents savent que nous sommes informés sur ces questions. Par contre, chez moi par exemple, maman dit tout le temps à ma sœur de faire attention aux garçons quand elle veut aller en boîte le week-end », affirme Roger.

Pour les garçons, ce sont les filles qui ont le plus besoin de dialogue avec les parents pour éviter des situations déplorables. La communication parents enfants sur la sexualité est une affaire de femmes. « Garçon tombe pas enceinte. Donc ce sont nos sœurs qui ont intérêt à s'informer, à écouter les mamans pour ne pas piquer une grossesse », poursuit notre interlocuteur cité précédemment, avec un accent ivoirien.

« Dans tous les cas, poursuit son voisin, qui laissait échapper des volutes de fumée de cigarette de la bouche, nos vieux pères se cherchent. La Pauvreté occupe leur esprit. Donc, ils n'ont pas le temps pour discuter de ces sujets avec nous. Et puis, n'oubliez pas que dans nos sociétés parler de sexualité paraît comme un encouragement à la débauche ».

La communication parents-enfants sur la sexualité n'est pas forcément considérée comme un tabou, mais certains jeunes garçons pensent que c'est plutôt les mères qui doivent guider leurs filles pour qu'elles se prémunissent contre les grossesses non désirées et les infections à VIH ou autres maladies sexuellement transmissibles.

C'est un impératif pour les parents d'éduquer sexuellement leurs enfants parce que s'ils ne le



font pas, ceux-ci vont s'informer auprès de leurs amis qui connaissent les mêmes problèmes. A un certain moment de leur vie, les jeunes traversent une crise, cherchent des solutions et se tournent vers ceux de leur âge.

L'information n'est pas une éducation même avec quelqu'un de plus expérimenté. Pour que l'information ait son répondeur pédagogique, la source doit venir des parents. Comment vivre sa sexualité? Les parents ont le devoir de répondre à cette interrogation en apportant non seulement des informations mais l'éducation. En ne le faisant pas, les enfants sont laissés à eux-mêmes et sont mal orientés.

Aux Etats-Unis, une étude a demandé à des étudiants qui

exerçaient le plus d'influence sur leurs décisions en matière de sexualité : 37 % ont cité leurs parents, tandis que 30 % mentionnaient leurs amis. En sus des parents, d'autres membres adultes de la famille et de la communauté exercent une influence sur le comportement sanitaire des enfants

Notre société, est en train de s'enfoncer car contrairement à nos parents qui avaient le temps pour raconter des contes aux enfants d'où l'on tirait des leçons de morale, aujourd'hui les pères de famille ne préparent pas leurs enfants à affronter l'adolescence, d'où l'urgence de s'y pencher beaucoup plus dans les établissements scolaires.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1124
DE LOTO BENZ DU 1er AOUT 2012

Comme tous les mercredis, la LONATO vous offre encore une fois, l'opportunité de changer de vie et de devenir encore plus riche à travers le LOTO BENZ !

En effet nous prenons part ce mercredi 08 août 2012 au tirage N°1125.

Au précédent tirage, la LONATO a de nouveau fait de nombreux gagnants à travers tout le pays.

A **ATAKPAME**, nous avons enregistré un lot de **500.000F CFA** sur le point de vente **2045**.

Continuez toujours par grettez les tickets de la Tranche Commune Entente 2012! de nombreux lots vous attendent. Un chanceux vient de gagner **une somme de 500.000F CFA** après avoir gratté un ticket à **200F CFA** seulement.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

A la LONATO, TOUT LE MONDE GAGNE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1125 de LOTO BENZ du mercredi 08 AOÛT 2012

Numéro de base

45

51

42

55

33